

## MIRADOUR 2024

Tarif en € TTC/jour <i>Minimum 3 jours</i>	10/03 au 11/05		12/05 au 07/09 FERIA DU 14 AU 18/08/2023 INCLUS 20/10 au 07/12		08/09 au 19/10	
	1 Pers	2 Pers	1 Pers	2 Pers	1 Pers	2 Pers
PENSION COMPLÈTE Chambre STANDARD MIRADOUR	89 €	132 €	99 €	142 €	109 €	152 €
DEMI-PENSION Chambre STANDARD MIRADOUR	81 €	116 €	91 €	126 €	101 €	136 €

**Chambre Ibis Styles (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages) : supplément 15 € jour/pers.**

Animal : 5 € / jour.

Taxe de séjour : 1,73€/jour /personne.

## SÉJOUR EN CHAMBRE SALON 25M<sup>2</sup>

Tarif en € TTC/jour pour 20 jour <i>Minimum 3 jours</i>	10/03 au 11/05		12/05 au 07/09 FERIA DU 14 AU 18/08/2023 INCLUS 20/10 au 07/12		08/09 au 19/10	
	1 Pers	2 Pers	1 Pers	2 Pers	1 Pers	2 Pers
Hébergement seul*	54 €	65 €	65 €	76 €	76 €	87 €
Pension complète*	95 €	147 €	105	157 €	115 €	167 €
½ Pension*	87 €	131 €	97 €	141 €	107 €	151 €
Forfait PRESTATIONS HÔTELIÈRES	312 €					

La prestation hôtelière comprend : la recouche, changement des draps à mi-cure, changement des serviettes, éponges. Nettoyage de la salle de bain et sanitaire, aspirateur, nettoyage du sol. La vaisselle n'est pas incluse dans ce service.

\*Une prestation hôtelière est comprise dans le tarif en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> semaine.

Forfait Prestation Hôtelière : 20 € / Passage sur Demande à J -1.

Animal : 5 €/jour.

Taxe de séjour : 1,73 €/jour/personne.

# SÉJOUR SANTÉ 2024

<b>Tarif Pension complète</b> en € TTC <i>Forfait 6 jours, 6 nuits, 6                  matinées de 4 soins</i>	10/03 au 11/05		12/05 au 07/09 <b>FERIA DU 14 AU                  18/08/2023 INCLUS</b> 20/10 au 07/12		08/09 au 19/10	
	1 Pers	2 Pers	1 Pers	2 Pers	1 Pers	2 Pers
<b>Forfait détente</b>	885 €	1 494 €	945 €	1 554 €	1 005 €	1 614 €
<b>Forfait vitalité</b>						
	1Pers	2 Pers	1Pers	2 Pers	1Pers	2 Pers
	823 €	1 370 €	883 €	1 430 €	943 €	1 490 €

*Pension complète incluant un repas à la carte formule soirée étape, 6 Jours, 6 nuits, 6 matinées de 4 soins. Hors boisson. Pochette touristique remise à votre arrivée. Déduction 1/2 pension : 8 €/jour/pers. Chambre Ibis Styles (4 et 5) : 15 €/jour et par personne. Déduction accompagnant sans soins : base forfait détente : - 310.20€ ; base forfait vitalité : - 249 €.. Visite médicale en sus. AU CHOIX : Forfait Détente (application de péloïde - douche térébenthine - massage avec kinésithérapeute (10 minutes) - bain avec hydromassage) OU Forfait Vitalité (parcours de marche - pulvérisation des jambes - massage avec kinésithérapeute (10 minutes) - bain carbo-gazeux). 1 séance de 30 minutes au choix parmi réflexologie plantaire, massage indien du crâne. Selon vos envies, le nombre de jours est modulable.*

*Des cures libres ou de 3 jours sont aussi disponibles.*

*Animal : 5 €/ jour.*

*Taxe de séjour : 1,73€/jour/personne.*

*Chambre Ibis Styles supplément : 15 €/jour/personne.*

## 21<sup>ème</sup> NUIT OFFERTE (CHAMBRE ET PETIT-DÉJEUNER) POUR TOUTE ARRIVÉE EN SEMAINE DU LUNDI AU JEUDI.

### BARÈME DE PRIX

Nos tarifs s'entendent toutes taxes comprises à l'exception des extras (boissons, téléphone...) et de la taxe de séjour réglée sur place. Ils sont fonction du nombre de personnes, de la durée du séjour, de la période, etc. Une proposition tenant compte de ces différents paramètres peut vous être adressée sur simple demande. Les tarifs en vigueur à la date d'établissement de la proposition sont fermes à compter de la réception de la garantie de réservation. En l'absence de confirmation de réservation opérée par le versement d'arrhes, nos tarifs sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques ou de dispositions réglementaires. Dans le cadre de la pension, demi-pension tout repas non pris ne pourra être déduit.

### CONDITIONS DE VENTE

**Garantie/Confirmation de Réservation :** La réservation n'est garantie qu'à la date de réception de la fiche de réservation figurant au recto dûment remplie et signée, accompagnée d'un versement d'arrhes suivant le barème ci-dessus ou du contrat d'adhésion Sécurité, dans ce cas la confirmation doit parvenir au minimum 6 mois avant le début du séjour.

**Modification de réservation :** Toute modification (nombre, dates, etc.) par rapport à la réservation initiale garantie doit faire l'objet d'un message écrit, précisant

les nouvelles demandes, et être suivie d'une acceptation expresse, par écrit, de l'établissement. Une telle demande de modification ne peut pas intervenir dans un délai inférieur à 30 jours avant l'arrivée prévue.

**Modalités d'annulation :** Toute annulation même partielle doit être exprimée par écrit. Si vous n'avez pas souscrit un contrat Therm'Assur, les arrhes sont remboursables seulement en cas d'annulation survenant un mois avant la date du début du séjour quel qu'en soit le motif. Si vous avez souscrit un contrat Therm'Assur, le montant des arrhes versées vous sera remboursé selon les clauses du contrat. Si vous avez souscrit un contrat Assurance Sécurité, le montant des versements effectués vous sera intégralement remboursé sous réserve que vous préveniez l'Hôtel MIRADOUR par écrit dans un délai de 3 jours suivant l'événement ayant motivé votre annulation.

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Les prestations de service étant payables comptant, le montant des sommes payées d'avance est déduit de la facture qui doit être réglée le jour du départ. En cas de séjour supérieur à 8 jours, une facture est présentée chaque semaine et son montant doit être réglé le jour même.